

Rejoindre la Classe préparatoire pour devenir INSPECTEUR DU TRAVAIL ? Pourquoi pas VOUS ?

Nadine Marzive, inspecteur du Travail à l'Unité Territoriale 75 de la Direccte Ile-de-France (Direction régionale de l'emploi, de la Concurrence, de la Consommation et du Travail) témoigne :



En quoi consiste le métier d'inspectrice du travail?

Ce métier consiste à garantir l'équité entre salariés et employeurs au sein des entreprises, le respect de la loi, des textes et de toute la réglementation qui concernent le droit du travail y compris les accords d'entreprises... Le droit du travail est un droit mouvant, en perpétuelle évolution et il est donc difficile pour les entreprises d'être au fait de la réglementation. Notre travail consiste donc à informer et contrôler afin d'éviter que la méconnaissance des textes par certaines entreprises ne conduisent à des dérives trop importantes. Je reçois aussi des salariés qui rencontrent des situations professionnelles difficiles et que j'aide à dépasser.

Dans quel état d'esprit êtes-vous lorsque vous vous rendez dans une entreprise ?

Il arrive que notre profession soit victime d'une mauvaise image au sein de certaines entreprises et je pense qu'il est important de lutter contre ces préjugés. Un inspecteur du travail n'est pas d'abord là pour sanctionner. Au contraire ! Je considère que la bienveillance, l'explication, l'information constituent une posture que beaucoup d'inspecteurs adoptent à priori. Toutefois, il ne faut pas non plus que la méconnaissance de certaines lois ou certains textes conduisent à des dérives dans les entreprises. Nous sommes d'abord là pour rappeler la réglementation et vérifier un peu plus tard que le rappel de ces règles a bien été entendu par l'employeur.

Quelles sont les qualités, savoir-être et savoir-faire requis pour devenir inspectrice du travail et exercer son métier sereinement ?

Je dirais qu'il faut être à l'écoute et penser que bien souvent, un employeur a mis toute son âme dans la création de son entreprise. C'est très important de tenir compte de cette dimension pour aborder au mieux nos interlocuteurs mais il faut aussi raison garder et prendre conscience que nous n'arrivons pas toujours sur un terrain conquis. Il faut aussi avoir un minimum d'empathie, être conscient que certains employeurs peuvent être anxieux, inquiets et donc, aborder une relation la plus apaisée possible avec eux. Le relationnel est à mon sens primordial, c'est en tous les cas mon avis, de même que la pédagogie car il est essentiel de faire passer un message aux

employeurs, sans agressivité. Pour autant, il faut aussi savoir faire preuve d'autorité lorsque nécessaire : si une entreprise passe outre nos préconisations ou fait preuve d'une mauvaise foi manifeste, il faut être ferme et directe.

Qu'est-ce qui vous passionne le plus dans votre métier ?

Paradoxalement, je trouve de la gratitude et de la satisfaction à travailler sur des situations extrêmes, car notre valeur ajoutée fait sens. Lorsqu'un salarié, par exemple, vit une situation très compliquée dans laquelle l'a mis son employeur, il faut intervenir et trouver des solutions concrètes, c'est notre travail. Lorsque des solutions sont posées, je ressens de la satisfaction et je me sens profondément utile.

Comment faites-vous pour avoir une connaissance précise du droit du travail, des textes, des réglementations dans un univers qui changent beaucoup ?

Contrairement à ce que certaines personnes imaginent, ce n'est pas tant cette connaissance qui prime, mais c'est surtout la capacité à savoir où chercher... On ne peut pas tout savoir, il faut arrêter de croire que c'est possible. Nous connaissons la façon dont le droit du travail fonctionne, nous en connaissons les grandes lignes et nous savons donc où chercher la réponse aux questions que nous nous posons. Nous avons beaucoup de documents à notre disposition, et nous échangeons aussi entre nous sur des points précis. Apprendre à chercher est aussi très important dans la pratique de ce métier.

Vous touchez à beaucoup de secteurs d'activités, dans quelle mesure est-il possible de se spécialiser ?

On peut en effet choisir de se spécialiser sur un thème qui nous intéresse en particulier. Dans mon cas, le problème de la discrimination m'intéresse beaucoup et j'envisage l'éventualité d'élargir mes connaissances dans ce domaine. Mais on peut aussi devenir expert dans un domaine en pratiquant tout simplement le métier. La variété des entreprises en Ile-de-France est propice à la démarche d'apprendre. Je considère mon métier comme très enrichissant, tant humainement qu'intellectuellement.